

La santé au travail

La santé des salariés fait battre le coeur de votre entreprise



LES ECRITS DU MEDECIN DU TRAVAIL FACE AUX RPS

D. Bellezza, médecin du travail GIMS

Ce diaporama est associé à des outils en pièces jointes numérotées de [1] à [22]



GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL MEDICO-SOCIAL

www.gims13.com



INTRODUCTION ET PRESENTATION



1. PRESENTATION DE LA COMMISSION RPS DU GIMS

- 4 médecins, 2 psychologues
- Objectifs:
 - apporter des outils concrets et pragmatiques pour le MDT
 - définir les termes de la coopération avec les psychologues, dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire.
- Enjeux:
réponse des SST plus structurée, plus adaptée à la problématique des RPS

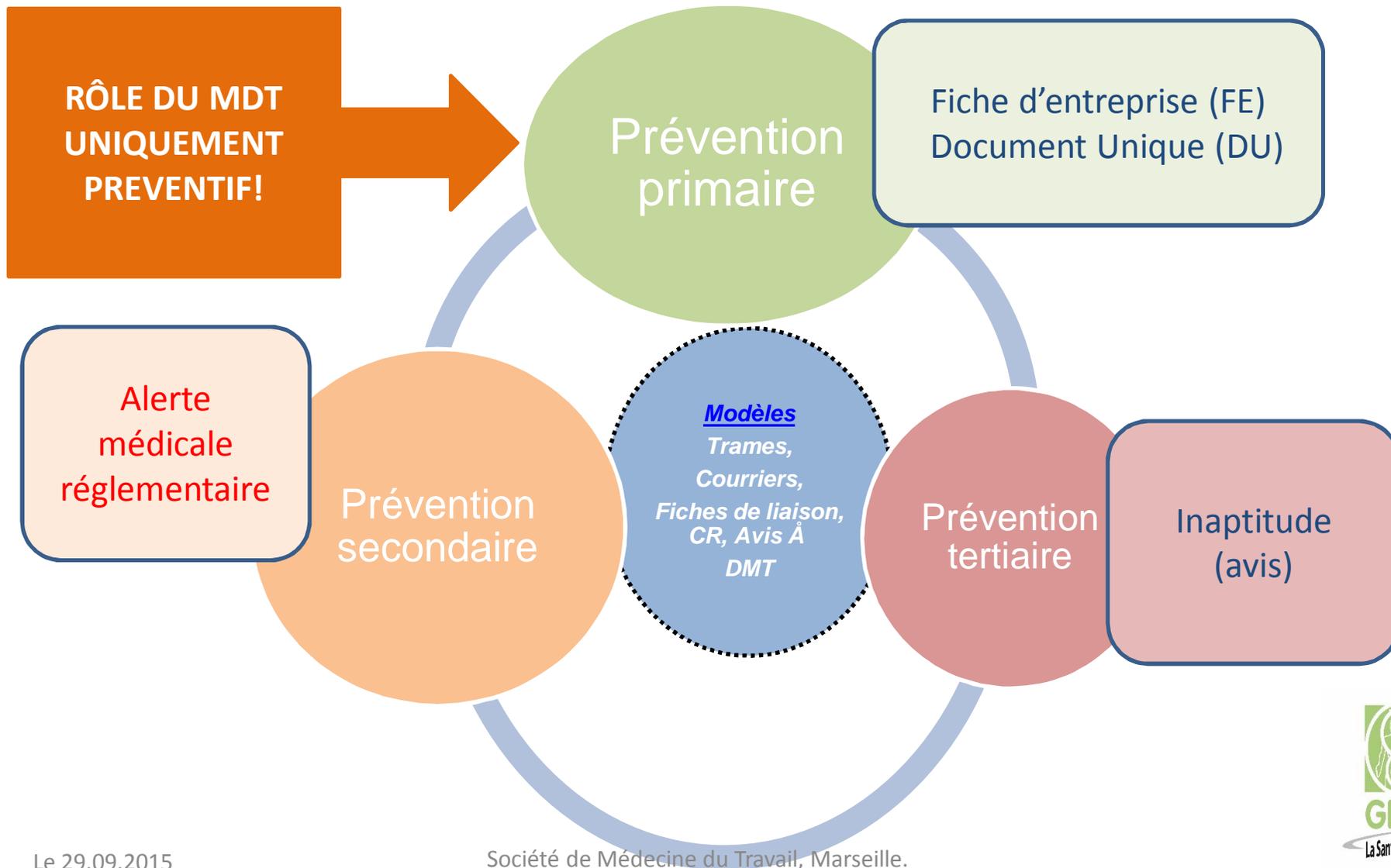
2. RPS PROBLEMATIQUE PREGNANTE ET COMPLEXE

3. ECRITS ET RPS A CHAQUE ETAPE DE LA DÉMARCHE DE PREVENTION

- tableau synthétique avec 4 éléments forts:
 - Fiche de l'entreprise
 - Dossier médical
 - Courrier d'alerte
 - Avis d'aptitude.



ECRITS DU MDT A CHAQUE ETAPE DE LA DEMARCHE DE PREVENTION DES RPS



Prévention	Cadre Réglementaire	Documents écrits	Pièces Jointes
Primaire	* Mission réglementaire du MDT «Instruire lien entre santé et travail »	DMIST: codage prospectif des indicateurs RPS reconnus et validés pour objectiver le lien entre santé et travail au niveau collectif	- Echelle d'évaluation du BET [1] - Grilles de saisie des indicateurs de santé INRS [2] - perception des contraintes [3]
	* Art. D. 4624-37. 39,40	Fiche d'entreprise (FE)	Modèles FE: FE1 1bis ou FE2
	* Art 4121-1 «obligation de l'employeur »	Document Unique (DU)	Trame DU avec RPS [4,5,6,7]
Secondaire	* Loi du 3 juillet 2011 « devoir d'alerte médicale formalisée, motivée et circonstanciée »	Au niveau individuel 1. demande entretien psychologue 2. demande avis spécialisé 3. alerte employeur 4. certificat RPS DMST [8]	- fiche de liaison/ attestation présence [9,10] - Lettre à un autre médecin [11] - courrier d'alerte individuel [12] - Certificat RPS [13]
	~ Art. L 4624-3 « Lorsque le médecin du travail constate la présence d'un risque pour la santé des travailleurs, il propose par un écrit motivé et circonstancié des mesures visant à la préserver. »	Au niveau collectif 1.courrier d'alerte collectif 2. orientations/préconisations 3. demande intervention collective psychologue	- courrier d'alerte collectif [14] 2. fiche de liaison/ CR intervention collective des psychologues [15] 3° remise à jour de la FE [16]
Tertiaire	Loi du 3 juillet 2011 mission de « maintien dans l'emploi »	1. avis inaptitude 2. réponses demande précisions employeur DMST ET HM [17]	1. Formulations inaptitude dans RPS [18] 2. Réponses demande précisions employeur [19]



4 PRINCIPES DE BASE ET APPLICATION AUX ECRITS - RPS



SONT ENCADRÉS PAR LE CODE DU TRAVAIL, LE CODE DE LA SANTE
PUBLIQUE ET LA DÉONTOLOGIE (CNOM)



CONCERNENT LE SALARIÉ MAIS AUSSI LE **COLLECTIF**

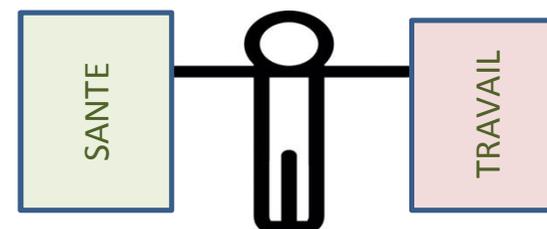


PARTICIPENT A LA TRAÇABILITÉ



DOIVENT METTRE EN VISIBILITÉ

NOTRE MISSION RÉGLEMENTAIRE
QUI EST DE **CONSTRUIRE** LE LIEN ENTRE SANTÉ ET TRAVAIL *



** donner de la crédibilité à nos préconisations
et inciter l'employeur à agir et donc à répondre à ses obligations*



PREVENTION PRIMAIRE RPS ET DMIST: CODAGE D'INDICATEURS RPS VALIDES ET RECONNUS



1. INDICATEURS DE SANTE (IS) RPS DE LqNRS [2]

Grille pour relever et coder de façon quasi systématique les IS au cours des visites médicales

- Recueil prospectif (VM)
- Exploitation rétroactive des données chiffrées (PRAEVISIO)

2. ECHELLE D'ÉVALUATION PAR ANALOGIE DU BIEN ETRE AU TRAVAIL [1]

- EVA BET : score <0-10> / Codes BT
- simpliste mais résultats concordants avec tests référencés

3. INDICATEURS DE LA PERCEPTION DES CONTRAINTES RPS [3]

Grille d'analyse pour relever et coder la perception des principales contraintes susceptibles de favoriser une situation de travail exposant au stress

- 5 axes
- 5 questions simples à poser (VM)
- 5 codes

*Moyens de repérer, d'évaluer, d'assurer le suivi des RPS
Moyens d'**objectiver** le lien entre santé et travail au niveau **collectif**.
Dans le but de renseigner, d'argumenter, et d'alerter si besoin*

[Autres \[21\]....](#)



PREVENTION PRIMAIRE ECRITS -RPS : LA FICHE D' ENTREPRISE ET TRAME DU DU

«mission équipe multidisciplinaire »
responsabilité du
médecin du
travail ?
Loi de 2002 « prise
en compte des RPS
dans la FE »

«obligation de
l'employeur»
conformément aux
art 4121-1
et suivants ...

1.REDACTION DE LA FICHE
D' ENTREPRISE:
Modèle1: FE1 [4], 1bis [5]
Modèle 2 [6]

Conseil

DOCUMENT UNIQUE (DU):
Trame avec RPS [7]



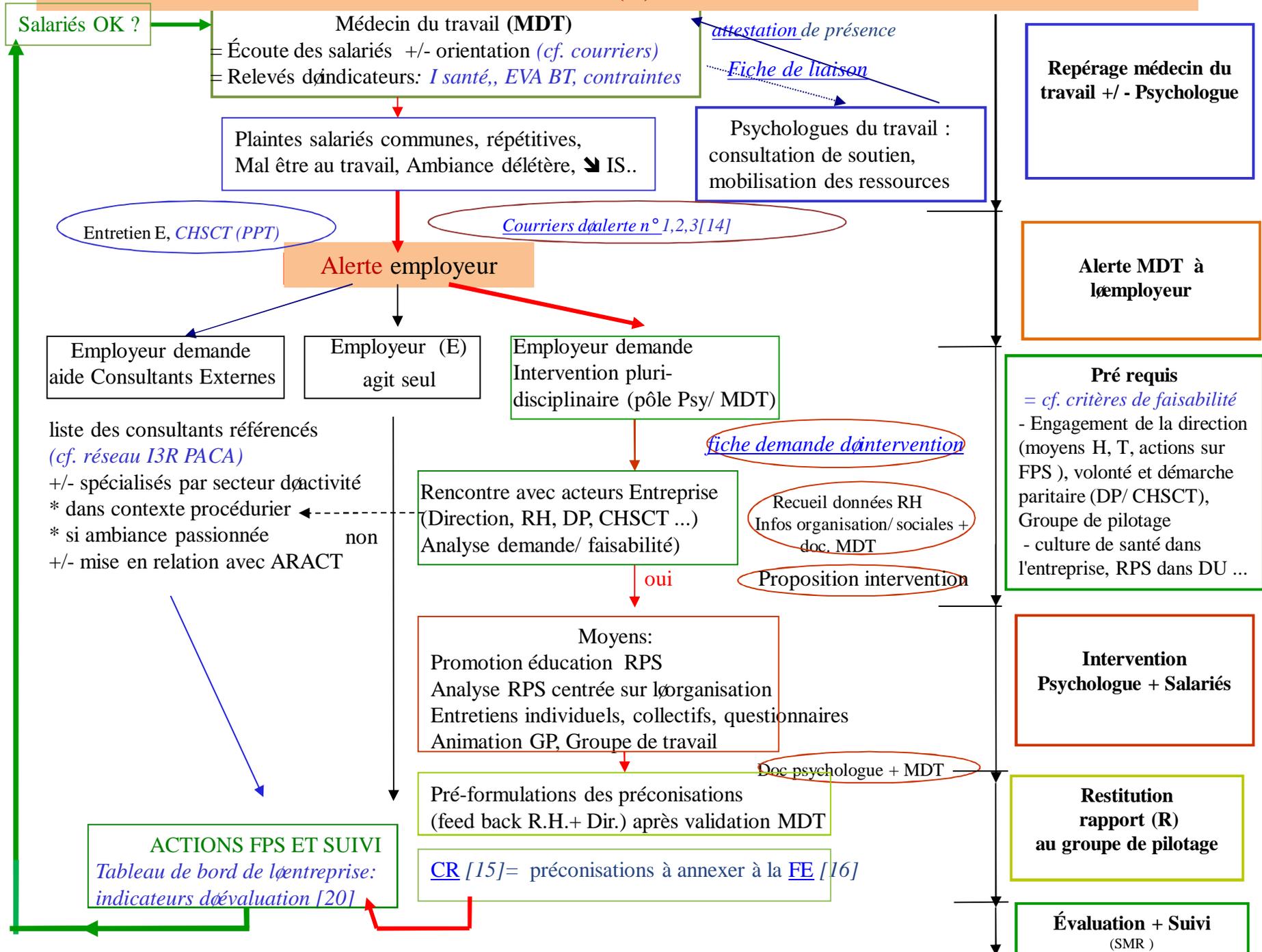
PREVENTION **SECONDAIRE** DES RPS

ECRITS RPS ET APPROCHE INDIVIDUELLE



Cadre Règlementaire	- VM : le salarié exprime «des troubles de la santé qu'il rapporte à une situation de travail dégradée » - Action en milieu de travail (Etude de Poste)		Écrits et modèles de rédaction
	<p>Le médecin du travail</p> <p>apporte écoute, et soutien médical si nécessaire</p> <p>constate l'impact sur la santé</p> <p>recentre l'entretien sur le travail afin de relever les principales contraintes susceptibles de favoriser la souffrance au travail et ouvrir des pistes d'action.</p> <p>Fait des préconisations à l'employeur (aménagement de poste, mutation, modifications de l'organisation) en vue de contribuer à rétablir des conditions de travail normales et/ou compatibles avec l'état de santé.</p>	<p>Le médecin du travail peut:</p> <p>orienter le salarié vers les psychologues pour un entretien de soutien</p> <p>orienter vers un autre médecin pour assurer la continuité des soins ou étayer le diagnostic</p> <p>alerter l'employeur ?</p> <p>aider le salarié à prendre des décisions en fonction de ses ressources (énergie), de ses objectifs et de ses valeurs.</p>	<p>Contenu et modalités de transmission</p> <p>1. <i>fiche de liaison/ attestation présence [9,10]</i></p> <p>2. <i>Certificat médical à demande du salarié [13]</i></p> <p>3. <i>courrier à un autre médecin [11]</i></p> <p><i>courrier d'alerte individuel (non)</i></p> <p>4. <i>Avis avec préconisations</i></p> <p>DMST : éléments communicables/ non communicables [8]</p>

APPROCHE COLLECTIVE RPS (II): ALERTE ET ORIENTATION





CONCLUSION SUR LES ECRITS DU MDT FACE AUX RPS



« MEDECIN DU TRAVAIL BALLOTÉ ENTRE LA RÉALITÉ DU TERRAIN, LES REFORMES ET SES MISSIONS »

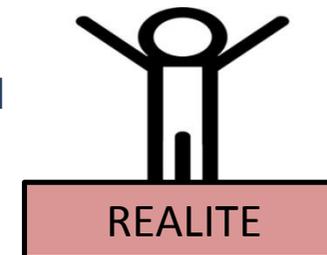
1. LA RÉALITÉ DU TERRAIN:

- manque de temps et de moyens
- remise en question perpétuelle de notre activité, voir de notre métier, au gré des réformes successives
- évolution du monde du travail dans ce système en crise et la judiciarisation des rapports (où désormais chaque mot doit être choisi, pesé, sous peine d'être instrumentalisé ou contesté)

MISSIONS

2. SES MISSIONS REGLEMENTAIRES

LES DEBATS SUR LES ECRITS RPS ET LA CONFRONTATION
A LA REALITE, PARTICIPENT A LA CONSTRUCTION
DE NOTRE METIER



" DISCOURS À LA JEUNESSE" DE JEAN JAURES (ALBI, 1903)

« Le courage, c'est d'aller à l'idéal
et de comprendre le réel ».



La santé au travail

La santé des salariés fait battre le coeur de votre entreprise



LOIS, DECRETS

CNOM

REFORMES

**FIN ET MERCI
POUR VOTRE ATTENTION !**

DIRECCTE

CDOM

CODE
DU TRAVAIL,
CSP